

Avis de constitution

SOCIETE « DAYANA TRANSIT »

Siège ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE, en face de la
pharmacie d'abobo belleville, Lot 1678, Ilot 127

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAYANA TRANSIT »

Objet : La société a pour objet en COTE DIVOIRE et a l'étranger :

- TRANSIT IMPORT EXPORT
- FRET TERRESTRE MARITIME ET AERIEN
- DEDOUANEMENT ET GESTION DES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT
- LIVRAISON ET PRESTATION DE SERVICE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE, en face de la pharmacie d'abobo belleville, Lot 1678, Ilot 127

Dirigeant(s) Mlle YEBOUA BINIWA KOUSSEYON GEORGIA-DANIELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03717 du 03/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21035/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

